

# Pourquoi la crise, les dettes et les politiques d'austérité européennes sont tout sauf une fatalité

## Quelques éléments pour comprendre cette immense arnaque

avril 2015

La dette revient dans le débat public, économique et social. Lors des six dernières années, tous les gouvernements européens directement à la manœuvre, ont présenté la facture de la crise économique et financière aux peuples à travers des politiques d'austérité drastiques dont le peuple grec est la victime la plus emblématique. Ceux-là mêmes qui sont à l'origine de cette crise (banques, fonds de pension) ont fait coup double : les pertes des banques ont été socialisées, les banques sont devenues ensuite les prêteurs des Etats qui s'étaient endettés, et pour finir, elles ont spéculé sur ces dettes... Ce 4 pages est là pour revenir sur les mensonges assénés par les libéraux, afin de mieux comprendre ce qui se joue et d'avoir de meilleurs atouts pour s'y opposer. Est-il possible de mener une autre politique en Europe que celle qui, depuis des années, amène la régression sociale ? Si notre Union syndicale le pense, il est clair qu'il s'agit d'une lutte qu'il va falloir mener ensemble, en France, en Grèce et ailleurs en Europe. L'exemple grec est mis en avant, pour éviter toute confusion et surtout, lutter contre les divisions entre les peuples, terrain de tous les oppresseurs...

### Mais qu'ont fait les institutions européennes ?

A partir de 2010, quand la crise s'est transformée en crise des dettes souveraines (des Etats) sous la pression des spéculateurs, la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international ont mis sous contrôle certains pays : la Grèce, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal puis Malte... Elles ont fourni des aides sous forme de prêts aux banques qui reprêtaient aux États en empochant la différence, et ont exigé en contrepartie des privatisations et des réformes structurelles.

Les conséquences : hausse du taux de chômage (plus de 26% en Grèce et en Espagne, plus de 50% pour les jeunes), évictions des logements (en Grèce, en Espagne, au Portugal), baisse des salaires dans le privé et la fonction publique, des retraites, privatisations massives des entreprises publiques et des patrimoines nationaux : eau, électricité, aéroports, ports, plages... A quoi s'ajoute une dégradation des services publics

en particulier dans la santé. Les conséquences politiques ont été graves et la démocratie bafouée.

### D'où vient la dette en France ?

La dette résulterait d'une croissance excessive des dépenses publiques. Pourtant, 59% de la dette publique proviennent de deux causes :

- Le financement de l'Etat sur les marchés financiers, au lieu d'emprunter directement auprès des banques ou des ménages à des taux plus bas.
- L'exonération des ménages aisés, des grandes entre-

**Des banques plus puissantes que les Etats :** leur bilan représente quatre fois le total des dettes publiques... (chiffres 2012 / Milliards d'€)

- Dette des 17 Etats de la zone Euro : 8600,6 Md€;
- des 27 Etats de L'UE : 11010,5 Md€
- Total des actifs des banques de la zone Euro (hors BCE et banques centrales) : 33919,5 Md€ (soit 4 fois le PIB de la zone)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

144 bd de la Villette  
75019 Paris  
contact@solidaires.org  
www.solidaires.org  
01 58 39 30 20



prises, la multiplication des cadeaux fiscaux et des niches.

En fait, l'augmentation de la dette est due à une politique de l'Etat qui se prive de recettes. Ainsi, de 1978 à 2012, les dépenses publiques ont diminué de 2 points de PIB, les dépenses hors intérêts de la dette de 3,5 points, tandis que les recettes ont chuté de 5,5 points de PIB.

## Pour un audit citoyen des dettes publiques en Europe

Le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique, dont Solidaires est membre, a montré que la conjugaison des taux d'intérêt excessifs et des cadeaux fiscaux explique 59% de la dette publique française. En France, on pourrait en finir avec les politiques d'austérité si on remettait en cause le fardeau de cette dette, par une annulation partielle ou des mesures de restructuration.

En Grèce, les explications sont de même nature. Entre 2004 et 2008 la Grèce a réduit les droits de succession, diminué par deux fois les taux d'imposition sur le revenu et décrété trois lois d'amnistie fiscale pour les fraudeurs. Si les recettes fiscales étaient restées à leur niveau de 2000, la dette publique grecque aurait représenté 86% du PIB au lieu de 103% au début de la crise. C'est pourquoi on peut parler de dettes illégitimes. Elles découlent d'une ponction opérée par les créanciers, nationaux ou étrangers, et d'une baisse des impôts au bénéfice principal des plus riches.

L'initiative de créer un audit à l'échelle européenne est portée par plusieurs organisations à travers l'Europe pour en finir avec les politiques d'austérité, qui font payer aux populations une crise dont elles ne sont pas responsables ! La présidente du parlement grec vient de lancer une commission d'audit de la dette (voir en dernière page l'interview de Patrick Saurin).

## Annuler une dette est-il possible ?

Oui, le cas le plus connu est celui de l'Allemagne. Lors de la Conférence de Londres en 1953, sa dette avait été réduite de 62% avec un délai de 30 ans pour le remboursement des créances restantes. Un moratoire de cinq ans a été instauré, les taux d'intérêt ont été réduits et le service de la dette (ce qui doit être payé chaque année) ne pouvait pas dépasser 5% des revenus d'exportation. De plus, les réparations dues par l'Allemagne ont été remises à plus tard au moment de la réunification. C'est le cas du pillage de la banque centrale grecque par les nazis pendant la seconde guerre

**Dette privée :** Emprunts contractés par des emprunteurs privés quel que soit le prêteur.

**Dette publique :** Ensemble des emprunts contractés par des emprunteurs publics.

**Inflation :** Hausse cumulative de l'ensemble des prix (par exemple, une hausse du prix du pétrole, entraînant à terme un réajustement des salaires à la hausse, puis la hausse d'autres prix, etc.). L'inflation implique une perte de valeur de l'argent puisqu'au fil du temps, il faut un montant supérieur pour se procurer une marchandise donnée. Les politiques néolibérales cherchent en priorité à combattre l'inflation pour cette raison.

**PIB, Produit intérieur brut :** Le Produit intérieur brut est un agrégat économique qui mesure la production totale sur un territoire donné, estimée par la somme des valeurs ajoutées. Cette mesure est notoirement incomplète ; elle ne tient pas compte, par exemple, de toutes les activités qui ne font pas l'objet d'un échange marchand. On appelle croissance économique la variation du PIB d'une période à l'autre.

mondiale. Ce dommage est estimé aujourd'hui à 50 milliards d'euros, somme que le gouvernement allemand n'a jamais remboursée. Le Royaume-Uni a aussi bénéficié d'un traitement de faveur de la part des États-Unis au sortir de la seconde guerre mondiale. Il y a eu aussi l'Equateur en 2008, l'Islande en 2011. Plus récemment en 2013, la BCE a été obligée d'accepter en catimini une restructuration de la dette irlandaise en violant les traités européens. Le traitement de la dette est donc avant tout politique.

## La France toujours sous contrôle de l'Union européenne

La dette en France est donc plombée par les baisses des prélèvements sur les riches, les taux d'intérêts payés aux banques et la récession qui grève encore

Ce texte a été réalisé à partir des parutions du CADTM (Comité d'Annulation de la Dette du Tiers Monde), du CAC (Collectif pour l'Audit Citoyen) d'ATTAC, Copernic, SUD BPCE.

Liens utiles :

<http://cadtm.org/>

<http://www.audit-citoyen.org/>

<https://france.attac.org>

<http://www.fondation-copernic.org/>

<http://www.sudbpce.com/2015/02/08/la-realite-des-banques/>

plus les recettes fiscales de tous ordres. L'Union européenne avec l'accord des gouvernements, dont la France, s'est dotée de nouveaux instruments de contrôle pour obliger les États à réduire leur dette. La France s'est vu accorder un délai pour rentrer dans les clous (3% de déficit public), mais en contrepartie la pression est forte pour obtenir des engagements de réformes structurelles. On retrouve ici les grandes orientations du gouvernement français : réduire les dépenses publiques à tout prix (4 milliards d'économie supplémentaire sur les 2 ans qui viennent sont encore annoncés); et faire des réformes, aujourd'hui Macron 1, demain éventuellement un Macron 2 avec la pression pour toucher à la durée du travail, au code du travail et à nouveau aux retraites.

Dette, réformes, crise, nous voyons quels sont les liens et à qui il faut s'affronter. C'est aussi en sachant nommer nos ennemis qu'il est possible de les combattre. En France, en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Irlande, les mêmes politiques produisent les mêmes effets. A nous de les combattre ensemble.

**Troïka** : Fonds monétaire international, Commission européenne et Banque centrale européenne qui, ensemble, imposent au travers des prêts des mesures d'austérité aux pays en difficulté.

**Le FESF, Fonds européen de solidarité financière**, créé en 2010, vise à préserver la stabilité financière en Europe en fournissant une assistance financière aux États de la zone euro. Cette aide est conditionnée à l'acceptation de plans d'ajustement structurel (réformes). Il a été remplacé par le Mécanisme européen de solidarité (MES) en 2012.

**Banque centrale européenne (BCE)**: Institution européenne basée à Francfort, créée en 1998. Les pays de la zone euro lui ont transféré leurs compétences en matière monétaire et son rôle officiel est d'assurer la stabilité des prix (lutter contre l'inflation) dans ladite zone. Ses trois organes de décision (le conseil des gouverneurs, le directoire et le conseil général) sont composés de gouverneurs de banques centrales des pays membres et/ou de spécialistes "reconnus". Ses statuts la veulent "indépendante" des gouvernements et autres institutions européennes. Cela permet qu'elle soit directement et avant tout influencée par le monde financier.

### Les agences de notation

Ce sont des agences privées souvent payées par des banques, pour réaliser des « audits » économiques des États, notamment, au profit des investisseurs.

Elles sont chargées d'évaluer les risques de non-remboursements des dettes. Les critères d'évaluation sont purement financiers, ils ne prennent pas du tout en compte les risques sociaux et environnementaux de la notation. Les notations peuvent avoir un impact important sur les fluctuations des marchés et sont devenues des armes pour les spéculateurs.

En 2008, elles ont provoqué une accélération de la crise financière par de mauvaises évaluations (l'entreprise Enron ou les sub-primes, jugés très fiables) produisant des effets de panique dans les bourses mondiales avec toutes les conséquences sociales.

Elles sont aussi en partie responsables de la dégradation de la situation comme en Grèce, car la dégradation des notations a ouvert la porte aux spéculations contre les dettes des États de l'Europe du Sud. Leur objectivité et leur efficacité sont largement remises en causes y compris dans la sphère de la spéculation financière mondiale aujourd'hui. Les agences Moody's et Standard & Poor's possèdent une grande partie du marché et se sont fortement enrichies pendant la crise.



**C'est par nos mobilisations solidaires  
en France et en Europe que nous ferons reculer  
nos gouvernements et la Troïka !**

# Grèce : pour faire la vérité sur la dette

Patrick Saurin de SUD BPCE (Banques Populaires et Caisses d'Épargne), organisation membre de Solidaires, et du CADTM (Comité pour l'Abolition de la dette du Tiers Monde) fait partie du Comité pour la vérité sur la dette publique mis en place à l'initiative de la nouvelle présidente du Parlement grec. Il participera ainsi avec d'autres militant-es expert-es à établir les faits sur la situation de la Grèce. Nous lui avons posé quelques questions.

## En quoi va consister le travail de ce comité ?

Le Comité pour la vérité sur la dette publique mis en place par la présidente du Parlement grec a pour mission de réaliser un audit de la dette grecque afin d'identifier les dettes illégitimes (contractées contre l'intérêt général en privilégiant les intérêts d'une minorité), illégales (en violation de la constitution et des lois en vigueur), odieuses (liées à l'imposition de mesures qui portent atteinte aux droits humains fondamentaux) et insoutenables (dont le remboursement empêche les autorités d'un pays de garantir la satisfaction et l'exercice des droits humains fondamentaux) qui sont susceptibles d'être annulées sur la base d'éléments de droit. Un premier rapport doit être réalisé pour le mois de juin. Naturellement ce sont les autorités grecques qui, au vu des conclusions de ce rapport, décideront des suites à donner.

## D'où vient la dette en Grèce ?

Le niveau actuel de la dette grecque (plus de 320 Md€ représentant près de 180% du PIB) provient d'une multitude de facteurs qui se combinent et se surajoutent. Il y a d'abord l'héritage de la dictature des colonels qui a vu la dette multipliée par 4 entre 1967 et 1974. On peut citer ensuite des recettes fiscales insuffisantes : l'Église orthodoxe, pourtant propriétaire foncier du pays, acquitte un impôt dérisoire pendant que les riches particuliers et les grosses sociétés pratiquent la fraude et l'évasion fiscales en toute impunité. Pour battre en brèche l'idée selon laquelle tous les Grecs seraient des fraudeurs, il faut rappeler que la plupart des salariés (les fonctionnaires notamment) et des retraités ont leur impôt prélevé à la source. La Grèce a également des dépenses militaires très importantes, représentant près du double de celles des autres pays européens au regard de leur PIB respectif. Il y a encore le poids des taux d'intérêt excessifs payés par la Grèce aux banques. Ces dernières années, les banques privées ont emprunté à des taux très bas auprès de la Banque centrale européenne (entre 1% et 0,25%) pour consentir ensuite des prêts à la Grèce à des taux de l'ordre de 6%, voire de plus de 10% en 2010. Cela est d'autant plus scandaleux que

ces même banques qui invoquaient un risque de défaut de la Grèce pour justifier leurs taux élevés ont en mars 2012 transféré la quasi-totalité de leur risque sur le Fonds européen de stabilité financière (FESF) en échangeant avec une décote leurs obligations grecques contre des obligations émises par le FESF. Enfin, il faut ajouter à cela les effets désastreux de la politique d'austérité imposée par la Troïka qui a appauvri la Grèce et ses habitants. Entre 2008 et fin 2014, le PIB du pays a chuté de 25%.

## Annuler la dette grecque est-ce possible ?

C'est tout à fait possible comme l'attestent des exemples récents comme celui de l'Argentine en 2001 ou de l'Équateur en 2008. Mais une annulation de dette implique de la part du pays qui le décide l'instauration d'un rapport de force avec les puissances financières et les institutions. Le soutien de la population s'avère ici indispensable.

## Si on annule, est ce que les Français devront payer ?

Selon le Figaro du 8 janvier 2015, l'annulation de la dette grecque coûterait 735 euros à chaque Français. En réalité cette affirmation est mensongère car sur les 42 milliards d'euros pour lesquels la France est engagée à l'égard de la Grèce, 11,2 milliards le sont sous la forme de prêts bilatéraux, les 31 milliards restant représentent une garantie de la France à la Grèce à travers le FESF. En cas de défaut, ces 42 milliards, déjà intégrés à la dette de la France, ne feraient perdre que le remboursement des intérêts, environ 15 euros par an pour chaque Français. Car l'État français, comme les autres États, ne rembourse pas véritablement sa dette mais réemprunte en permanence pour faire face à ses échéances. Il fait « rouler sa dette ». Par ailleurs, il serait possible d'absorber facilement ces 42 milliards sur une seule année sans préjudice pour les contribuables en France si l'État décidait de s'attaquer à la fraude et à l'évasion fiscales qui coûtent chaque année entre 60 et 80 milliards d'euros à la France selon une étude du syndicat Solidaires-Finances publiques.